



Puis je contester un PV de stationnement cas 4

Par **TiT0f**, le **27/05/2010** à **12:08**

Bonjour,

J'ai reçu un PV de stationnement cas 4 (couloir de bus)

L'agent a coché la case "Si la contravention a été comise par un véhicule de plus de 20m² dans une zone touristique cochez ici"

Hors mon véhicule est beaucoup moins spacieux vu qu'il s'agit d'une simple Mégane.

Je suis impatient de vos réponses car 135 euros pour 15 minutes sur un couloir de bus la nuit au milieu d'une file de 50 voiture garé entre une voiture de la société gérant les transport de la ville et une voiture de police ca fait mal...

Par **razor2**, le **28/05/2010** à **22:57**

Bonjour, cet élément n'est pas de nature à remettre en cause la validité du pv, désolé.